

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1069

Artikel: Faites-nous un dessin
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021689>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

30 janvier 1992 – n° 1069
Hebdomadaire romand
Vingt-neuvième année

Faites-nous un dessin

Dans la perspective du marché unique et d'une possible adhésion à la Communauté européenne, les chiffres tombent, impressionnants. Ici c'est une étude de la Banque populaire suisse qui l'affirme: les dépenses des collectivités publiques pour les constructions et le matériel pourraient être réduites de plus du tiers si les commandes étaient adjudgées selon les règles de la libre concurrence. Bénéfice net: 9,3 milliards de francs pour les budgets publics, donc finalement pour les contribuables. Là c'est la constatation maintes fois répétée: l'agriculture surprotégée nous coûte beaucoup trop cher — 1000 francs par an et par habitant — si l'on se réfère aux prix des produits sur le marché mondial. Globalement, l'addition de tous les avantages que nous procurerait le libre-échange devrait facilement emporter l'adhésion des contribuables-consommateurs helvétiques.

Je doute pourtant que cette approche macroscopique des avantages de la construction européenne et de l'ouverture des frontières impressionne une majorité de citoyennes et de citoyens. Si l'idée européenne semble progresser dans l'opinion publique, si la nécessité d'une communauté élargie aux dimensions du continent pour assurer aussi bien la sécurité que la prospérité sont mieux comprises, il est fort probable qu'au moment de la décision concrète nombreux seront ceux qui se détermineront non pas à l'aune des avantages collectifs promis, mais bien en fonction des inconvénients multiples qu'ils craindront de devoir supporter.

Il est donc impératif que le débat sur la politique européenne de la Suisse descende de l'Olympe des grandes idées généreuses et des prévisions globales des économistes. Non pas pour remettre en cause l'objectif communautaire, mais pour préciser les avantages et les inconvénients de cet objectif et les mesures à prendre pour atténuer ces derniers. Il y va du consensus indispensable à la réussite de notre rapprochement à l'Europe. Or on ne voit guère se dessiner les contours d'un tel débat. Le Conseil fédéral et l'administration sont

tout occupés au travail d'adaptation législative; les partis politiques semblent avoir épuisé leur imagination après leur prise de position plutôt floue sur l'Europe et les organisations économiques manœuvrent dans le sens de leurs intérêts bien compris.

Prenons l'exemple de l'agriculture. Son sort n'est certes pas en jeu dans l'immédiat; mais dans la perspective du processus d'intégration à l'Europe communautaire et à l'économie mondiale, il est impératif de débattre aujourd'hui déjà du futur que nous voulons pour elle.

Dans une récente tribune publiée par la NZZ, le professeur Peter Tschopp, nouvel élu genevois au Conseil national, préconise un plan Wahlen à l'envers, de manière à réduire à 50 000 le nombre des exploitations sur le Plateau pour aboutir à une surface moyenne rentable de 30 à 50 hectares. Ce plan exigerait une politique de mise à la retraite anticipée pour des dizaines de milliers d'agriculteurs. Réplique immédiate de Ruedi Baumann, co-président de l'Association des petits et moyens paysans et conseiller national écologiste: les conditions du marché et les exigences de l'environnement nécessiteront des adaptations rapides. Cette souplesse, seules les petites et moyennes exploitations en sont capables. En leur consacrant trois des sept milliards que coûte l'agriculture et grâce à un revenu complémentaire non agricole, ces exploitations pourraient survivre. Voilà l'amorce d'un dessin.

Dans un récent exposé, Franz Blankart a préconisé le maintien d'une agriculture saine mais indépendante de la garantie des prix agricoles. De telles déclarations de principe ne sont plus suffisantes. Il faut maintenant concrétiser, trouver un accord politique, donner des assurances, et pas seulement dans le secteur agricole. Faute de quoi la majorité de principe qui semble aujourd'hui se manifester pourrait bien se transformer en une majorité de refus, cumul d'oppositions multiples.

JD